

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

(53911)

Déclaration de Maladie

Nº M20- 0009035

Matricule : 2300 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BATAL Nohammed

Date de naissance : 01/09/53

Adresse : Hay Zods Enata 3 N° 114 Bernoussi

Tél. : 06615178618 Total des frais engagés : 775,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Faissal MAGAOUI

Spécialiste En Traumato-Orthopédie
Hay Tarik Rue 40 N°5 Bernoussi
Tél. : 05 22 76 74 61-Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/11/2020

Nom et prénom du malade : BATAL Nohammed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Doulleur de la hanche

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

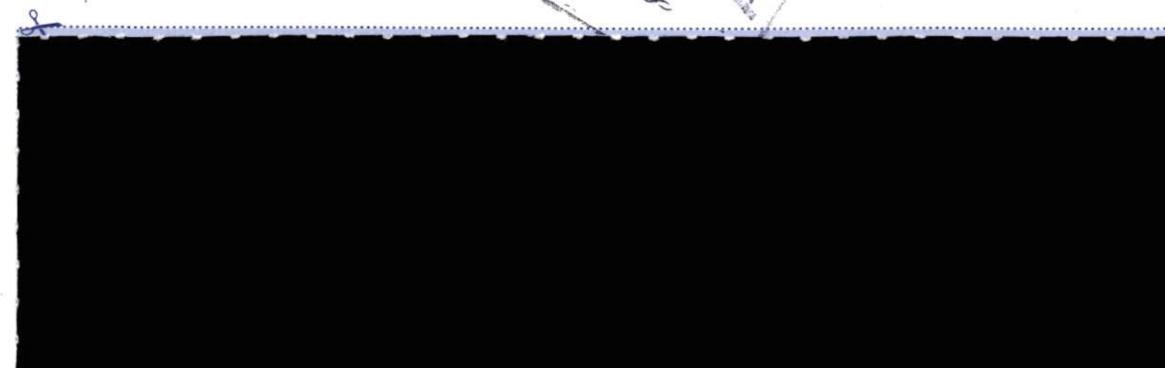
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/11/2020	Ca	1	300,00	Dr. Faïez MACHFOUR Spécialiste En Chirurgie Orthopédique Hay Tarik N°5 Bernoussi Tél : 05 22 78 74 61-Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	30/11/2012	 1756

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'implant.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

A diagram showing a 12x12 grid of numbered circles. The grid is centered at point H. The numbers in the circles follow a specific pattern: the top row has values 1, 2, 1, 2, 3, 4; the second row has values 2, 3, 4, 5, 6, 7; the third row has values 3, 4, 5, 6, 7, 8; the fourth row has values 4, 5, 6, 7, 8, 8; the fifth row has values 5, 6, 7, 7, 8, 8; the sixth row has values 6, 7, 7, 6, 6, 5; the seventh row has values 7, 6, 5, 4, 4, 3; the eighth row has values 8, 7, 6, 5, 4, 3; the ninth row has values 8, 7, 6, 5, 4, 3; the tenth row has values 8, 7, 6, 5, 4, 3; the eleventh row has values 8, 7, 6, 5, 4, 3; and the twelfth row has values 8, 7, 6, 5, 4, 3. The grid is bounded by a dashed line.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr: MAGHFOUR FAISSAL

Spécialiste en Traumato-orthopédie

Diplôme de la Faculté de Médecine
de Casablanca et de Montpellier

Ancien chirurgien des Hôpitaux de France
Ancien chirurgien des Hôpitaux Militaires du Maroc



الدكتور مغفور فيصل

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

خريج كلية الطب بالدار البيضاء وموبولي بفرنسا

جراح سابق بمستشفيات فرنسا والقوات المسلحة الملكية

Casablanca, le 30/11/2020

BATAL Mohammed

Flou DUOXOL 3

94.00 2 CP X 2 / J N : 2

MYDOFLEX 150

86.70 1 CP X 3 / J

SIRDALUD

82.10 1 CP / J LE SIR AU COUCHER

ESAC 20

52.40 1 GEL X 2 / J

ACUPAN

86.40 1 INJ IM / J LENTE ET COUCHEE
DOLICOX 90

475.60



035519 05/24
PPV 37DH00

035519 05/24
PPV 37DH00

Batch No./Exp./PPV 94 dhs 00

SIRDALUD® 4 mg
Comprimés sécables
PPV : 86.70 DH

82.10
LOT 25012
PER 10/21
PPV 82DH10

BIOCODEX MAROC

P.P.V.: 52,40DH

PPV: 86DH40
PER: 09/23
LOT: J2467-1

5, Rue 40 - Hay Tarek - Casablanca - Tél. 05 22 76 74 61

en cas d'Urgence Appelez 05 22 39 40 41 - 06 61 39 41 44

E-mail : drmaghfourfaissal@live.fr